

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023**

**N° CCAS\_2023DL036**

**Date de convocation** : 22 septembre 2023

**Affichage du compte-rendu** : 28 septembre 2023

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**OBJET : SUPPRESSION DES REGIES PERMETTANT L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DES EAJE «L'ILE AUX ENFANTS» ET «LES PETITS GONES»**

L'an deux mille vingt trois, le vingt six septembre à 18:00 heures le conseil d'administration du CCAS de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Christiane PUTHOD, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Nathalie RENE, Gilles BARRET, Serge BLAIN, Martine BONNAUD, Florence BUACHE, Jeannine MATHE, Joseph RIVOIRE, Monique SAINT LOUP

Excusés / pouvoirs : Ghislaine ARCARO (donne pouvoir à Gilles BARRET)

Secrétaire de séance : Béatrice MILLET

Rapporteur : Alain VIOLLET

**VU** l'arrêté du 25 février 2005 instituant une régie de recettes auprès de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants « l'île aux Enfants » de Corbas permettant l'encaissement des produits des participations familiales à l'E.A.J.E. « l'île aux enfants ».

**VU** la délibération du Conseil d'administration du 26 juin 2008, créant une régie de recettes pour la perception des participations familiales de l'établissement multi-accueil « les petits gônes »,

Considérant que les possibilités offertes par le nouveau logiciel utilisé par la structure permettent de supprimer ces deux régies de recettes relatives à l'encaissement des produits des participations familiales des l'E.A.J.E.

**En conséquence, et après en avoir délibéré le conseil d'administration :**

- **SUPPRIME**, à compter du 30 septembre 2023, la régie de recettes auprès de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants « l'île aux Enfants » de Corbas permettant l'encaissement des produits des participations familiales à l'E.A.J.E. « l'île aux enfants ».
- **SUPPRIME**, à compter du 31 octobre 2023, la régie de recettes auprès de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants « les petits gones » de Corbas permettant l'encaissement des produits des participations familiales de l'établissement multi-accueil « les petits gônes ».

**Adopté à l'unanimité**

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 069-266910413-20230926-CCAS\_2023DL036-DE



Fait à COR  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,